Motion du vendredi 24 mars 2023 des correcteurs HLP (réunion d'entente au lycée Pape Clément)

Nous, correcteurs de philosophie et de lettres, rassemblés au lycée Pape Clément pour la réunion d'entente de la correction de l'épreuve d'enseignement de spécialité HLP (Humanités, Littérature, Philosophie), dénonçons :

1. **l'obstination** du ministère dans le maintien de ces épreuves d'examen au mois de mars. En effet, il est impossible de traiter le programme et d'entraîner correctement les candidats dans un temps si court. Parcoursup nous « imposerait » ce calendrier… Mais c'est dans une logique de concurrence qui n'est finalement que l'aveu d'un pur tri social. Et nous, enseignants, nous devrions accepter d'abandonner nos principes éducatifs et la progressivité des apprentissages pour sacrifier la formation de nos élèves sur l'autel du marché des savoirs ? Non, nous refusons cette pédagogie de sophistes et cette logique d'affairistes.
2. le **caractère inéquitable** des épreuves de spécialités qui se déroulent sur deux journées. Les candidats ont, à juste titre, le sentiment qu'ils jouent leur Bac à la loterie. « J1 Mirbeau gagne ; J2 Nietzsche perd ! ». Alors que les candidats approfondissent en cours leurs goûts et leurs talents dans les deux disciplines qui composent « HLP », on les sanctionne le jour de l'épreuve en leur refusant le choix entre un texte à caractère philosophique ou à caractère littéraire. Les candidats le vivent comme une injustice d'autant plus grande que le texte du jour 1 peut objectivement présenter un contenu plus accessible ou une question plus ouverte que le texte du jour 2, ou inversement. Cela renforce le caractère arbitraire d'une spécialité qui est l'une des moins choisies et des moins valorisées de la nouvelle réforme.
3. le **manque de considération pour l'autonomie de nos disciplines**. Les textes règlementaires garantissent la liberté et l'indépendance de la discipline littéraire et de la discipline philosophique dans la spécialité HLP… Et pourtant il est demandé aux correcteurs de l'Académie de Bordeaux d'expérimenter une évaluation où les correcteurs de lettres devraient obligatoirement se prononcer sur deux copies en considérant la partie philosophique, et, symétriquement, aux correcteurs de philosophie de considérer pour les deux mêmes copies la partie littéraire, en plus de leurs disciplines. Cela excède et nos compétences et notre mission. Lors de la réunion préparatoire concernant l'organisation des évaluations du baccalauréat le 1er mars dernier, l'Appep-Bordeaux n'a rien entendu de la part de la DEC ou de l'IA-IPR de philosophie à propos de cette innovation locale. Une telle pratique, même expérimentale, n'est ni souhaitable, ni acceptable, dans la mesure où elle s'inscrit dans une logique de « bivalence » dont l'objectif est, là encore, comptable, et non strictement pédagogique.
4. les **dysfonctionnements de Santorin**. L'outil miracle crée, depuis le départ, des crispations et engendre des difficultés parfois plus grandes que celles qui arrivaient auparavant avec les outils traditionnels - ceux qu'utilisent d'ailleurs toujours nos candidats : le papier recyclable de l'Education Nationale. Entre les convocations incomplètes (oubli de la mention des copies tests) ou imprécises (mention des jours 1 ET 2, au lieu du seul jour que nous devions corriger) et les consignes transmises dans l'urgence et la confusion, le maniement de cette plateforme apporte une impression de chaos préjudiciable non seulement aux correcteurs et à la sérénité des réunions, mais encore et surtout aux candidats, qui pourraient se plaindre du manque de respect que cela traduit du travail qu'ils ont produit avec tout leur cœur et leur esprit, parfois dans des conditions chaotiques.

Les « foules » expriment tout haut et publiquement les drames que nous vivons souvent silencieusement, et parfois seuls face aux écrans de Santorin dans notre mission de correction, tout en poursuivant notre mission d'enseignement face aux élèves.

En solidarité avec ceux qui se battent, nous disons notre refus des injustices engendrées par la réforme du lycée et par les épreuves de spécialités, et demandons le **retour d'un examen national, terminal et anonyme, en juin**, hors du calendrier-Parcoursup.